



La création d'une réserve naturelle en 1974 sur l'île Saint-Nicolas protège une espèce endémique : le narcisse des Glénan. Des visites sont possibles régulièrement dès le début du printemps quand il est en fleur. La gestion est confiée à Bretagne Vivante en partenariat avec le département, la commune et le Conservatoire Botanique.

## L'archipel des Glénan

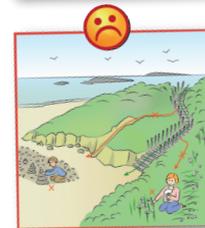


Une importante colonie de sternes a élu domicile sur l'Ile-aux-Moutons et ses îlots qui sont particulièrement protégés (arrêté de biotope). La présence de gardiens et la gestion du site favorisent leur préservation.

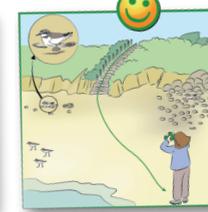
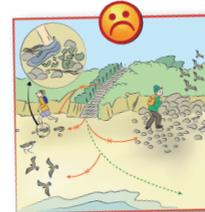
Les îles sont un espace de découverte et d'évasion.  
*Protégeons-les !*



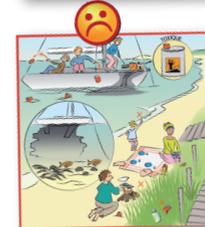
Tenez votre chien en laisse



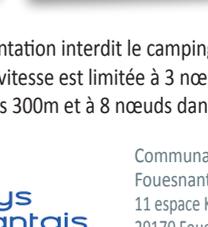
Empruntez les cheminements aménagés



Ne pas déplacer les galets



Évitez de circuler sur les hauts de plage ou les estrans rocheux



Ramenez avec vous tous vos déchets, ne jetez rien

**Si votre bateau ne stocke pas les eaux usées, utilisez au possible les infrastructures sanitaires à terre.**

Aux Glénan, la réglementation interdit le camping, la cueillette des fleurs, le ski nautique, les feux. La vitesse est limitée à 3 nœuds dans le chenal, 5 nœuds dans la zone des 300m et à 8 nœuds dans le reste de l'archipel.



Communauté de Communes du Pays Fouesnantais  
11 espace Kerourgué CS31046  
29170 Fouesnant  
www.cc-paysfouesnantais.fr

Pour la découverte de Saint-Nicolas, des balades nature sont organisées par l'Office de Tourisme de Fouesnant-les Glénan (0298511888) et Bretagne Vivante (0298501970).



Saint-Nicolas des Glénan Réserve Naturelle



NATURA 2000



CONSEIL GÉNÉRAL Finistère



LETTG

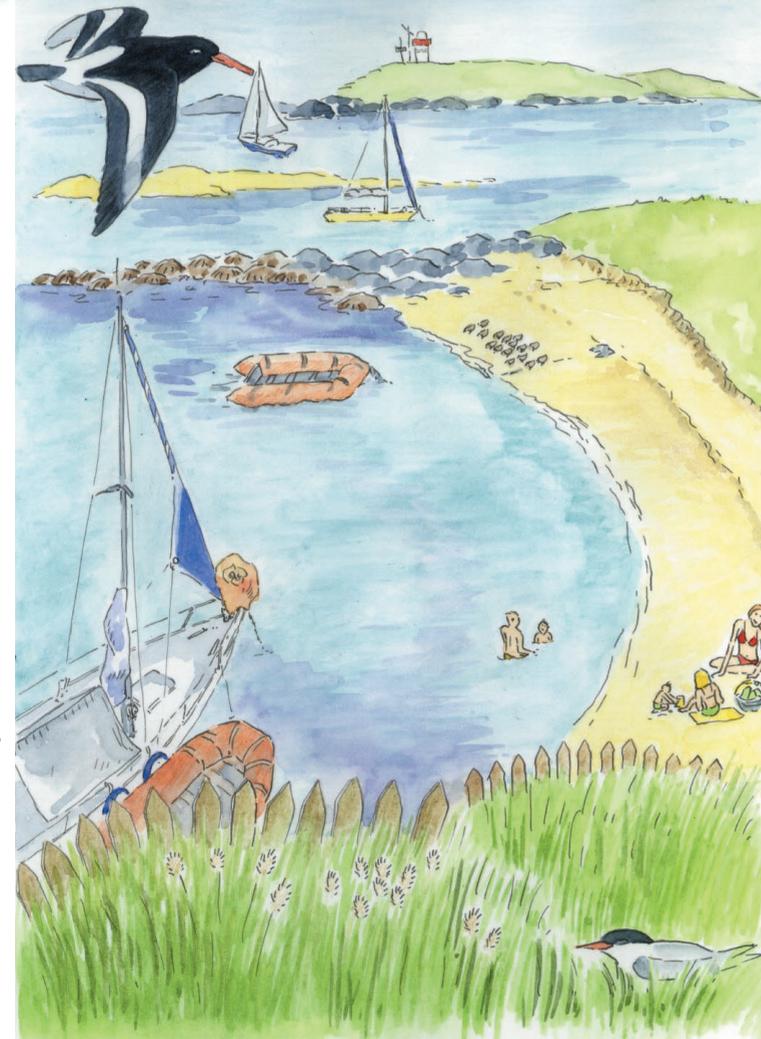


Les Îles du Ponant

Ne pas jeter sur la voie publique • Conception: Ingrid Peuziat (CNRIS, Géomer) • Illustrations: Bernadette Coléno • Crédit photos: Ville de Fouesnant • Xavier Minant MRW Zepeline

© PHILEAS RCS 926950312 B 951206014

## Une escale insulaire



Archipel des Glénan  
*Patrimoine naturel*



L'archipel est classé en site Natura 2000. Ce statut vise à protéger une diversité exceptionnelle d'habitats marins et terrestres mais aussi d'espèces sauvages rares ou menacées en Europe. Laminaires, zostères, maërl, dunes, cordons de galets sont des lieux d'accueil pour des mammifères marins, de nombreux oiseaux ou plantes sensibles... La mairie de Fouesnant est chargée de la mise en oeuvre des actions en partenariat avec les acteurs du site.



À l'intérieur de cette zone la chasse sous-marine est interdite.



L'ensemble du site est classé par les architectes des bâtiments de France depuis 1973. Les îles et îlots appartiennent au Conseil Départemental, au Conservatoire du Littoral ou à des propriétaires privés ou associatifs.

## L'archipel des Glénan

Ce site naturel exceptionnel, aujourd'hui prisé par les excursionnistes, a vu son histoire rythmée par diverses occupations au fil des siècles : pêcheurs du néolithique, bâtisseurs de l'époque gauloise, moines fabricant de l'encre au Moyen-Âge, pirates et corsaires du 18<sup>ème</sup>. Au 19<sup>ème</sup> siècle, ce sont des pêcheurs de langoustes, géomoniens, paysans et leurs enfants qui à leur tour y ont vécu. Après une période d'abandon presque complet, c'est l'installation du centre nautique en 1947, puis du centre international de plongée en 1963 qui fait prendre à l'archipel peu à peu son nouvel essor ; il est devenu pour de très nombreux visiteurs un espace privilégié de découverte et de loisirs. Un espace à protéger.



## Le saviez-vous ?

• Sur les îles, l'eau et les énergies sont rares et chers, les habitants doivent s'adapter. Des systèmes énergétiques ou sanitaires innovants

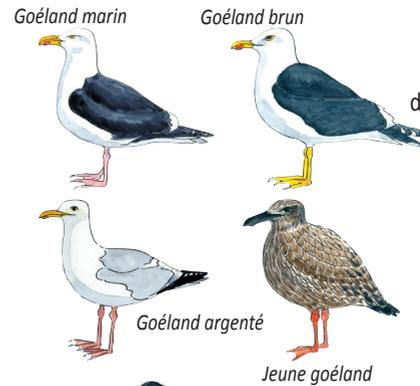
sont expérimentés. Afin de limiter la gestion des déchets sur place et le transport spécifique des poubelles : ramenez-les à terre !

• Autrefois les déchets étaient brûlés ou enterrés sur place. Des bouts de verres ressortent de la dune après les marées ou les tempêtes. La dune étant déjà très fragile, seul un nettoyage régulier est envisageable. N'hésitez pas à nous aider !

• Les oeufs des limicoles se confondent avec la couleur du sable, sur certains hauts de plage on risque de les écraser ou d'empêcher les adultes de leur tenir chaud.

Soyez attentifs !

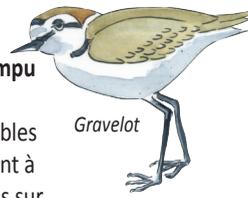
Aux Glénan, le **Grand cormoran** et le **Cormoran huppé** vivent sur les îlots rocheux et les falaises. Ce sont des oiseaux pêcheurs et plongeurs de couleur sombre.



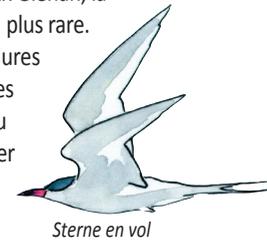
Les **goélands** sont nombreux dans l'archipel. Les jeunes muent pendant trois ans avant d'avoir leur plumage définitif, cela rend difficile la distinction entre les espèces. Ils sont omnivores, si nous les nourissons avec nos déchets, ils ne jouent plus leur rôle de « nettoyeurs des mers ».



L'**Huitrier-pie** et le **Gravelot à collier interrompu** sont des limicoles. Ils se nourrissent dans les sables fins (limons) qu'ils découvrent à marée basse et font leurs nids sur les hauts de plage.



De la famille des Laridés comme les goélands et les mouettes, les **sternes** sont des visiteurs de printemps et d'été. Des trois espèces présentes aux Glénan, la Sterne de Dougall est la plus rare. Ces pêcheuses aux allures d'hirondelles blanches viennent d'Afrique au printemps pour trouver gîte et poissons pour leurs petits. La réserve sur l'Île-aux-Moutons les protège lors de la nidification.



**Pitié pour les couvées. Ne laissez pas les chiens en liberté sur les îles.**



## La dune, un milieu très fragile...

Les plantes survivent à des conditions extrêmes sur la dune : manque d'eau et fort ensoleillement. Leurs racines, très développées, leurs feuilles grasses à peau épaisse, à épines ou petits poils leur permet de recueillir ou conserver l'eau. Beaucoup d'entre elles y sont protégées (panicaut maritime, Omphalodes, linéaire des sables) toute cueillette est interdite. Juste au dessus des galets, on peut trouver des choux marins, également protégés.

**Les plantes fixent le sable, évitez de les détruire en les piétinant.**



## L'estran, zone de balancement des marées



**9 cm mini. (20 ormeaux maxi.) pêche interdite du 15/06 au 31/08**

Les marées sont le résultat de l'attraction de la mer par le soleil et la lune. Quand les astres sont alignés, elles sont plus spectaculaires. Là, de nombreux pêcheurs parcourent les vastes étendues de sable, de roches et de mares à la recherche de poissons, crustacés ou coquillages, attendant le retour de la marée.

L'approche délicate des milieux, des tailles de prises minimales et des quantités raisonnables permet d'assurer le renouvellement des trésors de ces milieux.

[www.pecheapied-loisir.fr](http://www.pecheapied-loisir.fr)



**Pensez à remettre en place les blocs retournés.**

## La transparence de l'eau aux Glénan

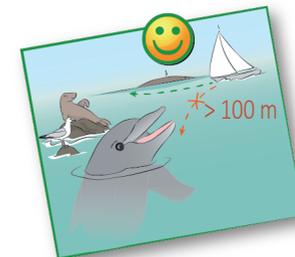
La clarté de l'eau s'explique par la présence de bancs de maërl, algue marine calcaire à croissance très lente qui en se décomposant contribue à la blancheur du sable. Longtemps exploité, le maërl est aujourd'hui protégé.



À travers l'eau claire, on peut observer de véritables prairies sous-marines sur les fonds sableux. Ce sont des herbiers de plantes marines : les zostères.

Ces milieux sont des refuges de biodiversité, zones de ponte ou de nourrissage pour des poissons, crustacés, coquillages ou oiseaux, leur dégradation par les ancrages ou la pêche peut être limitée: ancre jetée sur le sable, remontée sans être trainée ou usage de mouillages écologiques...

**Il existe des mouillages organisés à La Pie et à La Chambre. Si vous jetez l'ancre, évitez les herbiers !**



Pour limiter l'impact de vos activités sportives, consultez aussi : [www.c-monspot.fr](http://www.c-monspot.fr)

Les eaux riches en plancton et en poissons, les forêts de laminaires ou les grottes sous-marines peuvent attirer, requins pélerins, dauphins, phoques. Il faut éviter de les déranger, gardez vos distances.

Si vous en observez, vous pouvez le signaler à l'observatoire des mammifères marins : [obs.mam@gmail.com](mailto:obs.mam@gmail.com) [www.obs-mam.org](http://www.obs-mam.org)